

Lettre ouverte à Madame la Ministre de la Santé sur l'image de son Ministère en matière de troubles du développement

Madame la Ministre

La CIM 10 définit dans sa classification un ensemble de troubles du développement qui regroupe autisme et troubles envahissants du développement, troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles dys.

Il nous semblait acquis que votre Ministère était attentif au caractère neuro-développemental de ces troubles et aux interventions scientifiquement fondées qu'ils appellent. A cet égard, nous avons apprécié que le plan autisme 3 soit interministériel et que vous ayez participé à son lancement.

Aussi sommes-nous choqués d'un certain nombre de situations, plus ou moins récentes, qui ternissent l'image de votre Ministère et peuvent avoir pour les familles concernées, plus spécialement dans le champ de l'autisme, de graves conséquences.

- **Que puisse avoir lieu dans vos locaux, même si vous n'en êtes pas partenaire, un colloque fumeux sur l'ambivalence de la mère le 9 novembre :**

<http://www.enfance-et-partage.org/spip.php?article343>

est désespérant. Les familles en ont plus qu'assez de cette lecture machiste, accusatrice pour les mères, toujours jugées toxiques, inspirée par la psychanalyse, et d'abord lacanienne, qui sévit dans les formations des professionnels qui interviennent dans la vie de nos enfants : médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux. Un des intervenants fait la promotion de la psychanalyse du bébé :

<http://arip.fr/2013/le-bebe-en-psychanalyse/>

en opposant le bébé de la pulsion au bébé des interventions développementales. L'autisme n'a rien à voir avec la sexualité infantile, faut-il encore le rappeler ? Devrons-nous encore subir longtemps les obsessions similaires de Mme Laznik qui explique l'autisme par un défaut d'accès à la jouissance érotique pour le bébé, dont la mère est responsable ?

- **Nous nous étonnons par ailleurs que le site du Ministère de la Santé se fasse l'écho à son entrée interventions précoces et parentalité de points de vue psychanalytiques et délirants :**

http://www.sante.gouv.fr/spip.php?page=ipb_new_article&id_article=14622&id_rubrique=2065&id_branche=2063¤t=2061&rub_cour

Extrait de cet article de Mme Giampino :

En crèche, considérer l'enfant comme sujet, le nourrisson comme être de parole, ne pas dénier la sexualité infantile et la dimension inconsciente des relations individuelles, familiales, et institutionnelles exige un travail subjectif de fond et dans la durée.

Comment peut-on encore réduire à la sexualité infantile le développement d'un bébé ?

<http://www.sante.gouv.fr/l-hospitalisme-a-domicile.html>

Décompensation d'une psychose symbiotique ? Ce vocabulaire a-t-il encore cours au Ministère de la Santé ?

- Nous trouvons plus que critiquable enfin qu'une mission petite enfance ait été donnée à Mme Giampino, psychanalyste lacanienne, par Mme Rossignol, quand on voit les retards inadmissibles en France en termes d'accompagnement développemental précoce, la dictature de la psychanalyse dans la formation des médecins, éducateurs et infirmiers.

<http://www.social-sante.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,2325/mission-de-sylviane-giampino,18041.html>

http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Lettre_de_mission_Sylviane_GIAMPINO.pdf

« Cette mission doit permettre une concertation qui laisse place à la pluralité des approches » : nous connaissons par cœur ce discours qui vise à imposer par la force aux familles la psychanalyse. Sur des enfants vulnérables comme des bébés, projeter des obsessions sexuelles, c'est scandaleux.

Citation de Mme Giampino :

« Parce que la psychanalyse est un métier, elle suppose une formation, un corpus théorique, des méthodes et des outils. Sa théorie s'appuie sur une découverte, celle de l'inconscient et de la sexualité infantile. Sa méthode est de travailler avec et sur le transfert, et ce à partir du positionnement de l'analyste. »

Est-ce cette croyance d'un autre siècle, sans fondement théorique, que la secrétaire d'Etat de votre Ministère souhaite imposer aux familles ?

L'association dont elle est présidente d'honneur ANAPSYPE est sans ambiguïté :

[http://www.anapsype.org/bulletin/Doleance%201%20ANAPSY%20-%2011%20Mai%20\[1\].pdf](http://www.anapsype.org/bulletin/Doleance%201%20ANAPSY%20-%2011%20Mai%20[1].pdf)

« NOUS DEMANDONS :

-Que les parents, les professionnels et les institutions puissent exercer leur devoir de protection, de soins et d'éducation à l'égard des jeunes enfants, face aux assauts des idéologies scientistes, des angosses sécuritaires, des injonctions de consommation et de performance, et dans les médias.

-Que la psychologie et la psychanalyse du jeune enfant soient intégrées dans les programmes d'étude et de recherche sur la petite enfance.

*-Que les pouvoirs publics accordent toute leur importance aux particularités du fonctionnement psychique du tout petit : **ce que l'on fait vivre à un tout petit n'a pas les mêmes effets que sur un plus grand.***

-Que l'approche clinique soit présente dans le « plan santé mentale » en direction de l'enfance. »

Nous familles, demandons que soit abandonnée toute référence à la psychanalyse, et que soient mises en œuvre, pour les tout-petits, les interventions développementales et comportementales nécessaires en cas de troubles du développement.

Danièle Langlois